

## COMMUNE LES GETS (74)



## Elargissement du pont des Grands Prés



### CARACTERISTIQUES :

- Elargissement du Pont des Grands Prés par busage du ruisseau de l'Arpettaz, voie communale de Sincerneret

### Descriptif des travaux

- Réalisation d'une déviation temporaire de la voie communale
- Dévoisement temporaire et confortement provisoire des réseaux : AEP, EU, EP, ECL, TEL, HTA, branchements d'une station d'épuration
- Déviation temporaire du torrent de l'Arpettaz : batardeaux immergeables, enrochement provisoires, busages récupérables 2 Ø500 pour récupération et prétraitement épuisement des batardeaux
- Démolition de la voie communale et de l'ancien pont
- Réalisation d'un nouveau busage : ouvrage en voûte sur deux pieds droits, longueur de la buse 17.50 ml, hauteur intérieure 4.61m, largeur intérieure : 5.56m, radier en béton armé muni de para-fouilles, étanchéité type 431P
- Rétablissement définitif des réseaux
- Remise en état et élargissement de la voie de chaque côté du busage depuis le carrefour au droit du CD902 et jusqu'à la sortie du virage en direction de SINCERNERET. Equipement du franchissement pour 2 voies de circulation, 2 trottoirs, des barrières type S8, des murets de montagnes.

### Détail de la mission

- Mission de maîtrise d'œuvre complète DIAG, EP, AVP, PRO, ACT, DET, VIS, AOR
- Mission complémentaire : dossier Loi sur l'eau, dimensionnement de la buse pour Q100

**Montant de la mission : 64 836 €HT**

**Montant des travaux : 625 523 €HT**

### Personne à contacter :

M. Le Directeur des ST 04 50 74 74 65

### Montmasson Ingénieurs Conseils

PAE les Glaisins - 12A rue du Pré Faucon - CS40435  
74940 Annecy-le-Vieux Cedex  
Tél : +33 (0)4 50 57 04 45  
Fax : +33 (0)4 50 57 24 39  
cabinet.montmasson@montmasson.fr